

18 fév 2011 -11:41

Appartient à Conseil des ministres du 18 février 2011

## Régie des bâtiments

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Le Conseil des ministres a approuvé plusieurs dossiers relatifs à la Régie des bâtiments et a chargé le ministre des Finances Didier Reynders de

- conclure un accord avec la SNCB-Holding autorisant la démolition de la gare maritime d'Ostende. Le dossier relatif aux titres de propriété des terrains sur lesquels le bâtiment a été construit sera soumis au Comité de concertation ;
- signer la transaction d'échange de deux petites parcelles entre l'Administration fédérale et la NV Sopima concernant le terrain situé Bosstraat à Hasselt.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>